



Guide d'embauche en conservation pour les institutions patrimoniales

Aperçu des postes

Directrice ou Directeur / Chef de la conservation

[Page 4](#)

Niveau de responsabilité: Relevant d'un cadre supérieur ou d'une cadre supérieure, du directeur ou de la directrice de l'institution/de l'entreprise, la Directrice / le Directeur / Chef a l'autorité et la responsabilité d'agir dans toutes les questions concernant la conservation. La Directrice / le Directeur / Chef supervise l'ensemble du personnel de conservation.

Éducation et expérience: Maîtrise ou diplôme de cycle supérieur en conservation, et généralement de cinq à dix ans d'expérience à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Restauratrice ou Restaurateur

[Page 6](#)

Niveau de responsabilité: La Restauratrice / le Restaurateur a l'autorité et la responsabilité de proposer, conseiller, ordonner, agir et consulter dans toutes les questions concernant la conservation. Dans un cadre institutionnel, la Restauratrice / le Restaurateur peut relever de la Directrice / du Directeur / Chef de la conservation. La Restauratrice / le Restaurateur supervise la Restauratrice adjointe / le Restaurateur adjoint, la Technicienne / le Technicien en conservation, la Boursière / le Boursier en conservation et la ou le Stagiaire en conservation.

Éducation et expérience: Maîtrise ou diplôme de cycle supérieur en conservation, et généralement de trois à cinq ans d'expérience pertinente ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Restauratrice adjointe ou restaurateur adjoint

[Page 8](#)

Niveau de responsabilité: Sur les instructions de la Restauratrice / du Restaurateur qui le ou la supervise, la Restauratrice adjointe / le Restaurateur adjoint a pour mandat de proposer, de conseiller, d'ordonner, d'agir et de consulter dans toutes les questions concernant la conservation. La Restauratrice adjointe / le Restaurateur adjoint supervise la Technicienne / le Technicien en conservation, la Boursière / le Boursier en conservation et la ou le Stagiaire en conservation.

Éducation et expérience: Maîtrise ou diplôme de cycle supérieur en conservation, et généralement un ou deux ans d'expérience pertinente ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Technicienne ou technicien en conservation

[Page 10](#)

Niveau de responsabilité: Sous la supervision de la Restauratrice / du Restaurateur, la Technicienne / le Technicien en conservation a le mandat de proposer, de consulter et d'accomplir les instructions dans toutes les questions concernant la conservation.

Éducation et expérience: Diplôme technique lié à la muséologie ou au patrimoine comprenant des études pratiques et théoriques pertinentes en conservation avec généralement un minimum de six mois d'expérience pertinente ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Boursière ou boursier en conservation

[Page 12](#)

Niveau de responsabilité: Sur les instructions de la Restauratrice / du Restaurateur qui le ou la supervise, la Boursière / le Boursier en conservation a le mandat de proposer, conseiller, ordonner, agir et consulter dans toutes les questions concernant la conservation. Les bourses sont généralement axées sur le perfectionnement professionnel et/ou la recherche académique.

Éducation et expérience: Personne récemment diplômée, depuis au maximum cinq ans, détenant une maîtrise ou un diplôme de cycle supérieur en conservation.

Stagiaire en conservation

[Page 14](#)

Niveau de responsabilité: Sous la supervision directe de la Restauratrice / du Restaurateur, la ou le Stagiaire en conservation a le mandat de proposer, de consulter et d'accomplir les instructions dans toutes les questions concernant la conservation. Les stages constituent généralement un bon moyen d'acquérir de l'expérience pertinente et peuvent aussi comprendre un projet de recherche obligatoire.

Éducation et expérience: Étudiante inscrite / étudiant inscrit à un programme reconnu de premier cycle ou de cycle supérieur en conservation ou dans un programme de diplôme technique en muséologie ou patrimoine comprenant des études pratiques et théoriques pertinentes en conservation ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Scientifique en conservation

[Page 16](#)

Niveau de responsabilité: La ou le Scientifique en conservation effectue de la recherche et des études originales dans le domaine de la science de la conservation de l'art. La ou le Scientifique en conservation a l'autorité et la responsabilité d'informer et de conseiller la restauratrice ou le restaurateur dans sa prise de décisions concernant les traitements de conservation curative et les mesures de conservation préventive. La ou le Scientifique en conservation fournit des renseignements issus des résultats de ses recherches, de l'imagerie technique ou de ses analyses. La ou le Scientifique en conservation supervise toutes les activités des Boursières/Boursiers en science de la conservation. Au sein d'une institution, la ou le Scientifique en conservation peut relever de la Directrice / du Directeur de la conservation et/ou de la science de la conservation, ou de scientifiques plus spécialisées ou spécialisés de son institution.

Éducation et expérience: Maîtrise ou doctorat avec spécialisation dans une discipline scientifique ou de génie pertinente (p. ex., science de la conservation, science des matériaux, chimie/physique) ou une combinaison équivalente d'études, de formation et d'expérience.

Boursière ou Boursier en science de la conservation

[Page 18](#)

Niveau de responsabilité : Sur les instructions de la ou du Scientifique en conservation qui le ou la supervise, la Boursière / le Boursier en science de la conservation effectue de la recherche et des études originales dans le domaine de la science de la conservation de l'art. La Boursière / le Boursier en science de la conservation a l'autorité et la responsabilité d'informer et de conseiller la restauratrice / le restaurateur dans sa prise de décisions concernant les traitements de conservation curative et les mesures de conservation préventive. La Boursière / le Boursier en science de la conservation fournit des renseignements issus des résultats de ses recherches, de l'imagerie technique ou de ses analyses. Les Boursières / Boursiers se concentrent sur le perfectionnement professionnel et la recherche académique et doivent effectuer leurs propres projets de recherche sous la supervision d'une ou d'un Scientifique de la conservation. Au sein d'une institution, la Boursière / le Boursier en science de la conservation peut relever de la Directrice / du Directeur de la science de la conservation et/ou de la conservation, ou de scientifiques plus expérimentées ou expérimentés de son institution.

Éducation et expérience : Personnes récemment diplômées de la maîtrise ou du doctorat (Boursière diplômée/Boursier diplômé et Boursière post-doctorale/Boursier post-doctoral, respectivement) spécialisés dans une discipline scientifique ou de génie pertinente (p. ex., science de la conservation, science des matériaux, chimie/physique) ou une combinaison équivalente d'études, de formation et d'expérience.

Directrice / Directeur / Chef de la conservation

Description des tâches

- Au besoin, proposer des traitements de conservation curative. Consulter les responsables de l'objet, membres de la communauté et/ou clients et obtenir leur autorisation d'effectuer des traitements de conservation particuliers, le cas échéant.
- Au besoin, déterminer, concevoir et effectuer les traitements de conservation curative approuvés. Documenter ces traitements.
- Superviser la dotation en personnel, l'organisation, les priorités, les pratiques, la budgétisation, la production de rapports et les engagements d'un service de conservation au sein d'une institution culturelle.
- Harmoniser les activités et les initiatives du service de conservation avec le mandat, les objectifs, les priorités et les budgets de l'institution.
- Promouvoir l'attribution de ressources, la dotation en personnel adéquate, le perfectionnement professionnel et la participation accrue du service de conservation au sein de l'institution.
- Promouvoir la préservation du patrimoine culturel dans l'élaboration des politiques et dans les activités quotidiennes, ainsi qu'auprès de la haute direction de l'institution.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP, et veiller à ce que les membres du service connaissent ce document et en respectent les principes.
- Déterminer les mesures de conservation préventive et de préservation et apporter son soutien au personnel de conservation et de patrimoine dans l'application de ces mesures. Celles-ci peuvent concerner l'accès, la manipulation, le conditionnement, l'entreposage, le contrôle environnemental, le contrôle des moisissures et des ravageurs, l'installation et la désinstallation, l'exposition, l'emballage et le transport des objets.
- Sélectionner et diriger (ou commander) la recherche sur les matériaux dont sont constitués les objets et sur les procédés des traitements de conservation. Veiller à la diffusion des résultats de ces recherches sous forme publiée.
- Préparer et diffuser des renseignements à un large public – dont des professionnelles et professionnels et étudiantes et étudiants en conservation, des cadres et des gestionnaires d'institutions, des intervenantes et intervenants, des clientes et clients et des membres du public – à propos de la pratique de la conservation, des matériaux et de la nature des objets.

- Superviser les activités de l'ensemble du personnel de conservation et surveiller les normes en matière d'évaluation, de traitement et de documentation des objets.
- Surveiller les activités et le fonctionnement du milieu de travail du service de conservation, y compris le respect des normes de santé et de sécurité.
- Élaborer et mettre en application le plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec la haute direction et d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).
- Contribuer aux priorités stratégiques de l'institution et fournir son avis d'expert à la haute direction sur les questions liées à la préservation du patrimoine culturel.

Éducation et expérience

Maîtrise ou diplôme de cycle supérieur en conservation, et généralement de cinq à dix ans d'expérience à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience. Des exemples d'expérience en matière de responsabilités pour ce poste seraient la recherche et la publication, la supervision, la gestion budgétaire, etc.

La certification professionnelle est un atout.

Niveau de responsabilité

Relevant d'un cadre supérieur / d'une cadre supérieure ou du directeur / de la directrice de l'institution/de l'entreprise, la Directrice / le Directeur / Chef a l'autorité et la responsabilité d'agir, de conseiller, de déterminer, d'ordonner et de consulter dans toutes les questions concernant la conservation, la préservation et la restauration d'objets relevant de l'institution ou de l'entreprise. La Directrice / le Directeur / Chef est responsable et imputable du rendement et des activités de l'équipe de conservation. La Directrice / le Directeur / Chef obtient l'approbation de la direction de l'institution comme l'exige son mandat ou en fonction de ses propres obligations sur le plan éthique.

Échelle salariale

Le salaire et le titre sont en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)

Restauratrice ou restaurateur

Description des tâches

- Évaluer et documenter les matériaux et la condition des objets, notamment par des descriptions écrites, des photographies et des analyses aux instruments.
- Proposer des traitements de conservation curative, le cas échéant. Consulter les membres de la communauté et/ou obtenir l'autorisation des responsables de l'objet/clients d'effectuer des traitements de conservation particuliers, le cas échéant.
- Déterminer, concevoir et effectuer les traitements de conservation curative approuvés. Documenter ces traitements.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP.
- Déterminer les mesures de conservation préventive et de préservation et fournir des conseils relativement à celles-ci, concernant notamment l'accès, la manipulation, le conditionnement, l'entreposage, le contrôle environnemental, le contrôle des moisissures et des ravageurs, l'installation et la désinstallation, l'exposition, l'emballage et le transport des objets.
- Sélectionner et effectuer (ou commander) la recherche sur les matériaux dont sont constitués les objets et sur les procédés des traitements de conservation. Diffuser les résultats de ces recherches oralement ou sous forme publiée, le cas échéant.
- Élaborer et dispenser des formations et des renseignements destinés à un vaste éventail d'étudiantes/étudiants en conservation, de membres débutants du personnel de conservation, d'autres membres du personnel, de clients et de membres du public, à propos de la pratique de la conservation, des matériaux et de la nature des objets.
- Superviser toutes les activités de la Restauratrice adjointe / du Restaurateur adjoint, de la Technicienne /du Technicien en conservation, de la Boursière / du Boursier en conservation et de la ou du Stagiaire en conservation.
- Fournir ses conseils et ses directives spécifiques à une variété de membres du personnel participant à l'acquisition, à l'entreposage, au conditionnement, à l'exposition et au transport d'objets, ainsi qu'à celles et ceux chargés de concevoir et de maintenir les mesures de contrôle environnemental des bâtiments.
- Surveiller les activités et le fonctionnement du milieu de travail du service de conservation, y compris le respect des normes de santé et de sécurité.
- Élaborer et mettre en application le plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).

- Peut posséder une spécialisation dans une discipline particulière. Entre autres (sans s'y limiter), les peintures, les textiles, les moyens d'expression temporels, le papier et le mobilier.

Éducation et expérience

Maîtrise ou diplôme de cycle supérieur en conservation, et généralement de trois à cinq ans d'expérience pertinente ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Un portfolio contenant quelques exemples de travail pertinents pourrait être exigé afin d'évaluer les compétences de la candidate / du candidat.

La certification professionnelle (ou l'intention de l'acquérir) est un atout.

Niveau de responsabilité

La Restauratrice / le Restaurateur a l'autorité et la responsabilité de proposer, conseiller, ordonner, agir et consulter dans toutes les questions concernant la conservation, la préservation et la restauration d'objets relevant de l'institution ou de l'entreprise. La Restauratrice / le Restaurateur obtient l'approbation des conservatrices muséales / conservateurs muséaux/responsables de l'objet/clients pour réaliser des traitements de conservation comme l'exige son mandat ou en fonction de ses propres obligations sur le plan éthique.

Dans un cadre institutionnel, la Restauratrice / le restaurateur peut relever de la Directrice / du Directeur / Chef de la conservation ou d'une ou d'un autre cadre. Avec l'expérience, l'atteinte du poste de Directrice / Directeur de la conservation ou d'un autre poste de direction est possible. En pratique privée, la Restauratrice / le Restaurateur peut travailler seul ou en collaboration avec d'autres Restauratrices / Restaurateurs.

Échelle salariale

Le salaire et le titre sont en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)

Restauratrice adjointe ou restaurateur adjoint

Description des tâches

- Évaluer et documenter, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, les matériaux et la condition des objets, notamment par des descriptions écrites, des photographies et des analyses aux instruments.
- Proposer des traitements de conservation curative, le cas échéant, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur. Obtenir l'autorisation des responsables de l'objet/clients d'effectuer des traitements de conservation particuliers.
- Concevoir et effectuer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, les traitements de conservation curative approuvés. Documenter ces traitements.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP.
- Déterminer les mesures de conservation préventive et de préservation et fournir des conseils relativement à celles-ci, concernant notamment l'accès, la manipulation, le conditionnement, l'entreposage, le contrôle environnemental, le contrôle des moisissures et des ravageurs, l'installation et la désinstallation, l'exposition, l'emballage et le transport des objets.
- Sélectionner et effectuer (ou commander) la recherche sur les matériaux dont sont constitués les objets et sur les procédés des traitements de conservation. Diffuser les résultats de ces recherches oralement ou sous forme publiée, le cas échéant.
- Élaborer et dispenser des formations et des renseignements destinés à un vaste public, notamment des étudiantes / étudiants en conservation, des membres débutants du personnel de conservation, d'autres membres du personnel, des clients et des membres du public, à propos de la pratique de la conservation, des matériaux et de la nature des objets.
- Superviser les activités du personnel débutant en conservation, au besoin. Fournir ses conseils et ses directives spécifiques à une variété de membres du personnel participant à l'acquisition, à l'entreposage, au conditionnement, à l'exposition et au transport d'objets.
- Contribuer aux activités et au fonctionnement du milieu de travail du service de conservation, y compris le respect des normes de santé et de sécurité.
- Participer à l'élaboration et à la mise en application du plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).

- Peut posséder une spécialisation dans une discipline particulière. Entre autres (sans s'y limiter), les peintures, les textiles, les moyens d'expression temporels, le papier et le mobilier.

Éducation et expérience

Maîtrise ou diplôme de cycle supérieur en conservation, et généralement un ou deux ans d'expérience pertinente ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Un portfolio contenant quelques exemples de travail pertinents pourrait être exigé afin d'évaluer les compétences de la candidate / du candidat.

La certification professionnelle (ou l'intention de l'acquérir) est un atout.

Niveau de responsabilité

Sur les instructions de la Restauratrice / du Restaurateur qui le ou la supervise, la Restauratrice adjointe / le Restaurateur adjoint a pour mandat de proposer, de conseiller, d'ordonner, d'agir et de consulter dans toutes les questions concernant la conservation, la préservation et la restauration d'objets relevant de l'institution ou de l'entreprise. La Restauratrice adjointe / le Restaurateur adjoint obtient l'approbation des conservatrices muséales / conservateurs muséaux/responsables de l'objet/clients pour réaliser des traitements de conservation comme l'exige son mandat ou en fonction de ses propres obligations sur le plan éthique.

La Restauratrice adjointe / le Restaurateur adjoint a suivi une formation de haute qualité et possède des connaissances approfondies, et sa progression vers d'autres postes comme celui de Restauratrice / Restaurateur ou de Chef de la conservation est possible en accumulant de l'expérience.

Échelle salariale

Le salaire et le titre sont en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)

Technicienne ou technicien en conservation

Description des tâches

- Évaluer et documenter, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, les matériaux et la condition des objets, notamment par des descriptions écrites, des photographies et des analyses aux instruments.
- Assister la Restauratrice / le Restaurateur dans la réalisation et la documentation des traitements de conservation curative.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP.
- Proposer et réaliser, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, des mesures de conservation préventive. Documenter ces mesures.
- Participer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, à la mise en application des mesures de conservation préventive et de préservation en compagnie d'une variété de membres du personnel participant à l'acquisition, à l'entreposage, au conditionnement, à l'exposition et au transport d'objets.
- Participer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, à la recherche sur les matériaux dont sont constitués les objets et sur les procédés des traitements de conservation.
- Assister la Restauratrice / le Restaurateur dans la diffusion de formations et de renseignements destinés à un vaste public, notamment à des étudiantes / étudiants en conservation, des membres du personnel sans lien avec la conservation, des clients et des membres du public, à propos de la préservation du patrimoine culturel.
- Contribuer aux activités et au fonctionnement du milieu de travail du service de conservation, y compris le respect des normes de santé et de sécurité.
- Participer à l'élaboration et à la mise en application du plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).

Éducation et expérience

Diplôme technique lié à la muséologie ou au patrimoine comprenant des études pratiques et théoriques pertinentes en conservation avec généralement un minimum de six mois d'expérience pertinente ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Niveau de responsabilité

Sous la supervision de la Restauratrice / du Restaurateur, la Technicienne / le Technicien en conservation a le mandat de proposer, de consulter et d'accomplir les instructions dans toutes les questions concernant la conservation, la préservation et la restauration d'objets relevant de l'institution ou de l'entreprise. Si une Restauratrice / un Restaurateur n'est pas disponible, la Technicienne / le Technicien en conservation réalise les activités de préservation au meilleur de ses connaissances et de ses compétences, tout en respectant ses limites et en demandant conseil à une Restauratrice / un Restaurateur lorsque nécessaire.

Échelle salariale

Le salaire et le titre sont en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)

Boursière ou boursier en conservation

Description des tâches

- Évaluer et documenter, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, les matériaux et la condition des objets, notamment par des descriptions écrites, des photographies et des analyses aux instruments.
- Proposer des traitements de conservation curative, le cas échéant, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur. Obtenir l'autorisation des responsables de l'oeuvre/clients d'effectuer des traitements de conservation particuliers.
- Concevoir et effectuer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, les traitements de conservation curative approuvés. Documenter ces traitements.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP.
- Participer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, à la mise en application des mesures de conservation préventive et de préservation en compagnie d'une variété de membres du personnel participant à l'acquisition, à l'entreposage, au conditionnement, à l'exposition et au transport d'objets.
- Élaborer et effectuer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, la recherche sur les matériaux dont sont constitués les objets et sur les procédés des traitements de conservation. Diffuser les résultats de ces recherches oralement ou sous forme publiée, le cas échéant.
- Assister la Restauratrice / le Restaurateur dans la diffusion de formations et de renseignements destinés à un vaste public, notamment à des étudiantes / étudiants en conservation, des membres du personnel sans lien avec la conservation, des clients et des membres du public, à propos de la préservation du patrimoine culturel.
- Contribuer aux activités et au fonctionnement du milieu de travail du service de conservation, y compris le respect des normes de santé et de sécurité.
- Participer à l'élaboration et à la mise en application du plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).
- Peut posséder une spécialisation dans une discipline particulière. Entre autres (sans s'y limiter), les peintures, les textiles, les supports limités dans le temps, le papier et le mobilier.

Éducation et expérience

Personne récemment diplômée, depuis au maximum cinq ans, détenant une maîtrise ou un diplôme de cycle supérieur en conservation.

Un portfolio contenant quelques exemples de travail pertinents pourrait être exigé afin d'évaluer les compétences de la candidate / du candidat.

Niveau de responsabilité

Sur les instructions de la Restauratrice / du Restaurateur qui le ou la supervise, la Boursière / le Boursier en conservation a le mandat de proposer, conseiller, ordonner, agir et consulter dans toutes les questions concernant la conservation, la préservation ou la restauration des objets. La Boursière / le Boursier en conservation obtient l'approbation de la Restauratrice / du Restaurateur qui le ou la supervise et des conservatrices muséales / conservateurs muséaux/responsables de l'objet/clients pour réaliser des traitements de conservation comme l'exige son mandat ou en fonction de ses propres obligations sur le plan éthique. Les bourses sont généralement axées sur le perfectionnement professionnel et/ou la recherche académique.

Échelle salariale

Le salaire et le titre sont en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)

Stagiaire en conservation

Description des tâches

- Évaluer et documenter, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, les matériaux et la condition des objets, notamment par des descriptions écrites, des photographies et des analyses aux instruments.
- Proposer des traitements de conservation curative, le cas échéant, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur. Obtenir l'autorisation des responsables de l'objet/clients d'effectuer des traitements de conservation particuliers.
- Peut réaliser, sous la supervision de la Restauratrice / du Restaurateur, des traitements de conservation curative approuvés. Documenter ces traitements.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP.
- Participer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, à la mise en application des mesures de conservation préventive et de préservation en compagnie d'une variété de membres du personnel participant à l'acquisition, à l'entreposage, au conditionnement, à l'exposition et au transport d'objets.
- Élaborer et effectuer, sous les conseils de la Restauratrice / du Restaurateur, la recherche sur les matériaux dont sont constitués les objets et sur les procédés des traitements de conservation. Diffuser les résultats de ces recherches oralement ou par écrit, le cas échéant.
- Contribuer aux activités et au fonctionnement du milieu de travail du service de conservation, y compris le respect des normes de santé et de sécurité.
- Participer à l'élaboration et à la mise en application du plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).
- Peut posséder une spécialisation dans une discipline particulière. Entre autres (sans s'y limiter), les peintures, les textiles, les moyens d'expression temporels, le papier et le mobilier.

Éducation et expérience

Stages d'études et pour diplômées/diplômés : Étudiante inscrite / étudiant inscrit à un programme reconnu de premier cycle ou de cycle supérieur en conservation ou dans un programme de diplôme technique en lien avec la muséologie ou le patrimoine comprenant des études pratiques et théoriques pertinentes en conservation ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Un portfolio contenant quelques exemples de travail pertinents pourrait être exigé afin d'évaluer les compétences de la candidate / du candidat.

Stages préalables au programme d'études : Certains stages peuvent convenir aux personnes qui ne possèdent pas une formation ou une expérience dans le domaine. Les stages préalables au programme d'études servent d'introduction à la conservation avant d'amorcer un programme d'études en conservation, études muséales ou patrimoine culturel.

Niveau de responsabilité

Stages d'études et pour diplômées/diplômés : Sous la supervision directe de la Restauratrice / du Restaurateur, la ou le Stagiaire en conservation a le mandat de proposer, de consulter et d'accomplir les instructions dans toutes les questions concernant la conservation, la préservation et la restauration des objets. La ou le Stagiaire en conservation obtient l'approbation de la Restauratrice / du Restaurateur qui le ou la supervise et des conservatrices muséales / conservateurs muséaux/responsables de l'objet/clients pour réaliser des traitements de conservation selon les instructions. Les stages constituent généralement un bon moyen d'acquérir de l'expérience pertinente et peuvent aussi comprendre un projet de recherche obligatoire.

Stages préalables au programme d'études : Sous la supervision directe de la Restauratrice / du Restaurateur, la ou le titulaire du stage préalable au programme d'études a le mandat d'accomplir les instructions dans toutes les questions concernant la conservation et la préservation des objets. La ou le titulaire du stage préalable au programme d'études peut réaliser des traitements de conservation sur des objets uniquement avec la permission et sous l'étroite supervision de la Restauratrice / du Restaurateur, qui doit assumer l'entière responsabilité du traitement.

Échelle salariale

Les stages devraient être rémunérés au moins en versant le salaire minimum provincial ou territorial. L'échelle salariale est en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)

Scientifique en conservation

Description des tâches

- Améliorer les techniques courantes en matière d'enquête scientifique et de collecte optimale des données.
- Proposer des approches en matière d'enquête et de recherche, le cas échéant. Consulter les membres de la communauté ou obtenir auprès des responsables de l'objet/clients l'autorisation de réaliser des enquêtes particulières, au besoin.
- Fournir des services scientifiques pour évaluer les propriétés chimiques et physiques du patrimoine culturel et les procédés de traitement de conservation dans les institutions.
- Collaborer avec les conservatrices muséales / conservateurs muséaux, les Restauratrices / Restaurateurs et d'autres membres du personnel afin d'optimiser la compréhension, l'interprétation et la préservation des objets dans les institutions.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP.
- Le cas échéant, informer et conseiller les Restauratrices / Restaurateurs dans leur prise de décisions, en fonction des résultats de recherche, concernant les traitements de conservation curative, l'imagerie de pointe ou les mesures de conservation préventive (p. ex., le contrôle environnemental, le contrôle des moisissures et des ravageurs et le reconditionnement).
- Effectuer des projets de recherche portant sur les objets, les matériaux ou les questions de conservation. Publier les résultats de ses propres sujets de recherche en science de la conservation.
- Évaluer les projets de recherche de ses collègues.
- Élaborer et dispenser des formations et des renseignements destinés à un vaste éventail d'étudiantes / étudiants en conservation, de membres débutants du personnel de conservation, d'autres membres du personnel, de clients et de membres du public, à propos de la nature des objets et du comportement des matériaux.
- Superviser les Boursières / Boursiers en science de la conservation. Fournir ses conseils et ses directives spécifiques à une variété de membres du personnel participant à l'acquisition, à l'entreposage, au conditionnement, à l'exposition et au transport d'objets, ainsi qu'à celles et ceux chargés de concevoir et de maintenir les mesures de contrôle environnemental des bâtiments.
- Superviser et diriger les laboratoires pour s'assurer du bon fonctionnement et de la disponibilité du service.
- Respecter les normes en matière de santé et de sécurité.

- Participer à l'élaboration et à la mise en application du plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).

Éducation et expérience

Maîtrise ou doctorat avec spécialisation dans une discipline scientifique ou de génie pertinente (p. ex., science de la conservation, science des matériaux, chimie/physique) ou une combinaison équivalente d'études, de formation et d'expérience.

Montre un intérêt marqué pour la recherche collaborative et multidisciplinaire et pour le domaine du patrimoine culturel.

Niveau de responsabilité

La ou le Scientifique en conservation effectue de la recherche et des études originales dans le domaine de la science de la conservation de l'art. La ou le Scientifique en conservation a l'autorité et la responsabilité d'informer et de conseiller la Restauratrice / le Restaurateur dans sa prise de décisions concernant les traitements de conservation curative et les mesures de conservation préventive. La ou le Scientifique en conservation fournit des renseignements issus des résultats de ses recherches, de l'imagerie technique ou de ses analyses. La ou le Scientifique en conservation supervise toutes les activités des Boursières / Boursiers en science de la conservation. La ou le Scientifique en conservation obtient l'autorisation des conservatrices muséales / conservateurs muséaux/responsables de l'objet/clients pour réaliser des analyses scientifiques et des échantillonnages des objets. Au sein d'une institution, la ou le Scientifique en conservation peut relever de la Directrice / du Directeur de la conservation et/ou de la science de la conservation, ou de scientifiques plus spécialisées ou spécialisés de son institution.

Échelle salariale

Le salaire et le titre sont en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)

Boursière ou boursier en science de la conservation

Description des tâches

- Proposer des approches d'étude ou d'analyse d'objets ou du patrimoine culturel, sous les conseils d'une ou d'un Scientifique de la conservation.
- Fournir des services scientifiques relatifs aux objets afin d'assister les Restauratrices / Restaurateurs dans leurs traitements.
- Collaborer avec d'autres Scientifiques en conservation, des Restauratrices / Restaurateurs, des conservatrices muséales / conservateurs muséaux et d'autres membres du personnel afin de contribuer à la compréhension et à la préservation des objets patrimoniaux conservés par l'institution.
- Respecter les normes éthiques de la pratique de la conservation telles que décrites dans le *Code de déontologie et Guide du praticien* de l'ACCR et de l'ACRP.
- Sous les conseils de la ou du Scientifique en conservation, informer et conseiller les Restauratrices / Restaurateurs dans leur prise de décisions, en fonction des résultats de recherche, concernant les traitements de conservation curative, l'imagerie de pointe ou les mesures de conservation préventive (p. ex., le contrôle environnemental, le contrôle des moisissures et des ravageurs et le reconditionnement).
- Contribuer à la publication et à la présentation lors de congrès de ses propres projets de recherche et fournir un soutien intellectuel dans le cadre des projets de recherche de ses collègues.
- Les autres tâches (selon l'expérience) peuvent comprendre organiser des ateliers éducatifs, des activités de sensibilisation des étudiantes / étudiants, du public et piloter un axe de recherche.
- Participer à l'entretien régulier de l'équipement d'analyse, ainsi qu'à la formation d'autres personnes à l'utilisation des instruments.
- Respecter les normes en matière de santé et de sécurité.
- Participer à l'élaboration et à la mise en application du plan de mesures et d'intervention d'urgence en collaboration avec d'autres membres du personnel (conservation muséale, entretien des bâtiments, etc.).

Éducation et expérience

Personnes récemment diplômées de la maîtrise ou du doctorat (Boursière diplômée/Boursier diplômé et Boursière post-doctorale/Boursier post-doctoral, respectivement) spécialisés dans une discipline scientifique ou de génie pertinente (p. ex., science de la conservation, science des matériaux, chimie/physique) ou une combinaison équivalente d'études, de formation et d'expérience.

Montre un intérêt pour la recherche collaborative et multidisciplinaire et le domaine du patrimoine culturel.

Niveau de responsabilité

Sur les instructions de la ou du Scientifique en conservation qui le ou la supervise, la Boursière / le Boursier en science de la conservation effectue de la recherche originale dans le domaine de la science de la conservation. La Boursière / le Boursier en science de la conservation a l'autorité et la responsabilité d'informer et de conseiller la Restauratrice / le Restaurateur dans sa prise de décision concernant les traitements de conservation curative et les mesures de conservation préventive. La Boursière / le Boursier en science de la conservation fournit des renseignements issus des résultats de ses recherches, de l'imagerie technique ou de ses analyses. La Boursière / le Boursier en science de la conservation obtient l'autorisation de la ou du Scientifique en conservation qui le ou la supervise et de la Restauratrice / du Restaurateur pour effectuer l'analyse scientifique d'un objet comme l'exige son mandat ou en fonction de ses propres obligations sur le plan éthique. Les Boursières / Boursiers se concentrent sur le perfectionnement professionnel et la recherche académique et doivent effectuer leurs propres projets de recherche sous la supervision d'une ou d'un Scientifique de la conservation. Au sein d'une institution, la Boursière / le Boursier en science de la conservation peut relever de la Directrice / du Directeur de la science de la conservation et/ou de la conservation, ou de scientifiques plus expérimentées ou expérimentés de son institution.

Échelle salariale

Le salaire et le titre sont en fonction de l'expérience.

[Retour à l'aperçu des postes.](#)



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).